

**Province de Québec**  
**Municipalité de Pierreville**

Procès-verbal de la *séance RÉGULIÈRE* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *lundi 9 novembre 2015* à *19h30* à l'hôtel de ville, au 26, rue Ally à Pierreville.

**SONT PRÉSENTS :**

Mesdames les conseillères Mélanie Provencher, Julie Gagnon et messieurs les conseillers Jean-Christophe Proulx, Marcel Lavoie et Michel Bélisle sous la présidence de monsieur André Descôteaux, maire, formant le quorum du conseil.

Est également présente madame Lyne Boisvert, *directrice générale*, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

**EST ABSENTE :**

La conseillère Denise Descôteaux est absente de cette séance régulière.

**01. MOMENT DE RECUEILLEMENT**

**02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2015-11-251**

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*  
Appuyée par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté, tout en laissant le varia ouvert.

01. Moment de recueillement ;
02. Adoption de l'ordre du jour ;
03. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 13 octobre 2015 ;
04. Adoption des comptes payés et à payer ;
05. Période de questions ;
06. Présentation du budget 2016 – Date d'une séance spéciale ;
07. Attribution des responsabilités des membres du conseil ;
08. Ventes pour taxes impayées – Autorisation de transmission des dossiers à la MRC de Nicolet-Yamaska ;
09. Ventes pour taxes impayées – Désignation ;
10. Avis de motion – Règlement relatif à l'imposition et aux conditions de perception des taxes sur le territoire de la Municipalité de Pierreville pour l'exercice financier 2016 ;
11. Adoption du règlement 141-2015 – Règlement relatif à la tarification du cours d'eau Janelle ;
12. Adoption du règlement 140-2015- Règlement modifiant le règlement de zonage 060-2006 afin de modifier la nomenclature de la lettre « q » du groupe Commerce I, et de permettre l'usage de vente au détail d'aliments et boissons (Commerce I, lettre « e »), d'autres activités de vente au détail (Commerce I, lettre « g »), de services professionnels (Commerce I, lettre « m »), et de récréation commerciale intensive intérieure (Commerce I, lettre « q ») aux usages déjà prévus à l'intérieur de la zone P-01 (second projet);
13. Amélioration du réseau routier – rang Saint-Louis et route de la Grande Ligne – Approbation des travaux et autorisation de paiement ;
14. Politique de traitement de plainte 2015-001 ;
15. Politique des conditions de travail des employés de la Municipalité de Pierreville 2015-002 ;
16. Politique établissant les infractions et les sanctions disciplinaires pour les employés de la Municipalité de Pierreville 2015-003 ;
17. Mise à pied de notre inspecteur en voirie ;
18. Nomination de l'inspecteur municipal par intérim – Monsieur Sylvain Bardier;
19. Formation inspecteur municipal par intérim – Monsieur Sylvain Bardier – Autorisation de formation ;
20. Images panoramiques – Église Saint-Thomas – Abroger la résolution 2015-09-221 ;
21. Images panoramiques – Église Saint-Thomas - Mandater Maurice Parent, photographe ;
22. R.G.M.R. du Bas Saint-François – Collecte des feuilles mortes ;
23. Logiciel informatique Sygem – Infotech – Banque d'heures de formation ;
24. Vélo sur la rivière – Adoption du budget 2016 ;
25. Le lien Maison de la famille – Demande de commandite ;
26. Réseau Biblio – Réinscription annuelle des membres ;
27. Office tourisme Nicolet-Yamaska – Plan Partenariat 2016 ;
28. Feuillet paroissial du Bas Saint-François – Espace publicitaire ;

29. Association des personnes déficientes intellectuelles de Nicolet-Yamaska – Appui au projet du Pacte rural ;
30. Abandon de projet tour Bell Mobilité – Appui à la Municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval ;
31. Varia ;
32. Documents déposés ;
33. Rapport des rencontres des élus durant le mois ;
34. Période de questions ;
35. Levée de l'assemblée.

### 03. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 13 OCTOBRE 2015

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance régulière* du 13 octobre 2015, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

2015-11-252

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*  
Appuyé par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver le procès-verbal de la *séance régulière* du 13 octobre 2015 et d'en autoriser la signature.

### 04. ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

CONSIDÉRANT que les membres de ce conseil ont pris connaissance de la liste des comptes au 6 novembre 2015 ;

2015-11-253

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*  
Appuyée par la conseillère *Julie Gagnon*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de prendre acte du certificat de la secrétaire / réceptionniste à l'égard de la disponibilité des fonds, tels que reproduits ci-après :

Je, soussignée, *Isabelle Tougas*, secrétaire / réceptionniste pour la Municipalité de Pierreville, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget de l'exercice financier 2015.

---

*Isabelle Tougas*  
Secrétaire / réceptionniste

#### **Déboursés directs**

1	5148	Espace temps mouvement - Commandite pour projet de fabrication de tambours dans les écoles	50,00 \$
2	5149	Maurice Parent - Réalisation d'images de L'Église de Pierreville	1 700,00 \$
3	5150	Alain Traversy enr. - Fabrication de toiture pour soccer de 30h	1 379,70 \$
<b>Sous-total des factures déjà payées</b>			<b>3 129,70 \$</b>

#### **Kilométrage, dépenses payées avec salaire**

1		Lyne Boisvert -	
2		Guylaine Courchesne -	
3		Isabelle Tougas - Déplacement de octobre	7,00 \$
4		Lyne Bertrand -	
5		Guy Descheneaux -	
6		Sylvain Bardier - Cellulaire de septembre + déplacement octobre	408,50 \$
7		Richard Fontaine - Botte de travail	150,00 \$
8		Éric Traversy -	
9		François Roy -	
<b>Sous-total des factures déjà payées</b>			<b>565,50 \$</b>

### **Prélèvements automatiques**

1		Bell Canada - Octobre	1 691,75 \$
2		Cogeco cable - Internet Notre-Dame 15 octobre au 14 novembre + crédit pour oct-nov. + pénalité pr annulation	287,44 \$
3		Hydro-Québec - Octobre	4 731,18 \$
4		Ministre du revenu du Québec - Remise D.A.S. septembre	7 855,23 \$
5		MRC De Nicolet-Yamaska - Frais pour cours d'eau Janelle + frais de mutation	978,55 \$
6		Receveur général du Canada - Remise D.A.S. septembre	3 192,12 \$
7		RREMQ - Fond de retraite remise de septembre	3 473,42 \$
8		Sogetel - Internet bibliothèque octobre	18,34 \$
9		Télus Mobilité - Octobre	115,89 \$
10		Visa Desjardins - Octobre	1 684,05 \$
<b>Sous-total des factures déjà payées</b>			<b>24 027,97 \$</b>

### **Fournisseurs**

			- \$
1	5151	Descôteaux André - Déplacements de octobre	352,00 \$
2	5152	Aqua Data - Adjust. d'honoraires inspection 2011 à 2014 dû à l'annulation de contrat d'inspection bornes 2015	717,44 \$
3	5153	Avensys Solutions - Détecteur de gaz étalonnage	183,96 \$
4	5154	Boisvert Lyne - Frais de déplacement octobre	231,00 \$
5	5155	Buropro - Broches, copies	328,73 \$
6	5156	Clinfo - Facture annuelle pr nom de domaine pierreville.net	57,49 \$
7	5157	Construction & Pavage Portneuf - Réfection de pavage route de la ligne et route St-Louis	180 247,90 \$
8	5158	Courchesne Denis - Subvention Hockey 2015-2016 Clovis Courchesne	162,50 \$
9	5159	CQSF Centre-du-Québec Sans fil - Remplacement POE , frais annuel Wi-Fi	132,00 \$
10	5160	Desmarais Protection - Câble spirale pour combiné téléphone, batterie rechargeable 12v	126,42 \$
11	5161	Dépanneur Pierreville - Essence octobre	512,95 \$
12	5162	Dépanneur Beau-soir - Essence & diesel	78,76 \$
13	5163	Édition Yvon Blais - Acces à l'info: Loi annotée MAJ #30	88,15 \$
14	5164	Équipements Raydan - Chaîne et lime de scie, location plaque vibrante, location marteau et meche béton	238,40 \$
15	5165	Excavation des îles inc. - Enlèvement de bouées sur la rivière St-François	6 303,51 \$
16	5166	F.Dugas Électrique - Ajout d'éclairage au terrain de soccer	3 702,20 \$
18	5167	Fonds d'information sur le territoire - Avis de mutation septembre	36,00 \$
17	5168	Garage Pierre Dufresne - Jont avant du Drive Shaft Ford Ranger	141,02 \$
19	5169	Groupe Info Plus inc. - Mise à jour antivirus, Mise à jour de l'ordinateur HP 3130	367,91 \$
20	5170	Le groupe Sport-Inter Plus inc. - Filet de Volleyball	143,67 \$
21	5171	L'annonceur - Avis public pour assemblée de consultation	373,67 \$
22	5172	Groupe Environnex, Laboratoire d'analyse S.M. inc. - Analyse pour eaux usées et site des neiges	367,81 \$
23	5173	Paulhus Annie- Subvention Hockey 2015-2016 - Mathieu Lachapelle	66,25 \$
24	5174	Paulhus Annie - Subvention Hockey 2015-2016 - Vincent Lachapelle	66,25 \$
25	5175	Lavoie Marcel - Frais de déplacement octobre pr Réseau biblio	56,50 \$
26	5176	Martech - Panneau vane, panneau 50 km	171,32 \$
27	5177	Normand Bardier - Monté le quai rivière St- François, pépîne + chaloupe, transport d'asphalte froide	1 011,78 \$
28	5178/5179	Patrick Morin - Fournitures diverses octobre	399,86 \$
29	5180	Poste Canada - Communiqué Info déchet	72,44 \$
30	5181	ADT Protectron - Surveillance de base usine d'épuration	394,59 \$
31	5182	Régie IAEP du Bas St-François - Consommation d'eau octobre 2015	11 671,13 \$
32	5183	RGMR Bas Saint-François - 42 +2 Bacs brun en surplus ,	11 109,81 \$
33	5184	Régie D'incendie - 4/4 quote part + feu de champs face 251 Haut rivière + feu de voiture garage 4 St-Louis	21 060,12 \$
34	5185	Remorquage P. Verville - Sortir les 3 quais avec passerelle	166,71 \$
35	5186	CRSBP du Centre du Québec - Lecteur optique - subvention réseau biblio	79,03 \$
36	5187	Service de vacumm DL - Usine eaux usées ND Pierreville - Poste Ally	1 548,07 \$
37	5188	Clôture Expert - Réparation de clôture au garage municipal	579,68 \$

38	5189	Côté Manon - Subvention Hockey 2015-2016 - Sidney Dupuis	300,00 \$
		<b>Sous-total des factures à payer</b>	<b>243 647,03 \$</b>
		<b>Total des factures du mois</b>	<b>271 370,20 \$</b>

## 05. PÉRIODE DE QUESTIONS

La première période de questions débute à 19h33 et se termine à 19h33.

## 06. PRÉSENTATION DU BUDGET 2016 – Date d’une séance spéciale

CONSIDÉRANT qu’il y a lieu de fixer une date pour la présentation du budget 2016 de la Municipalité de Pierreville ;

CONSIDÉRANT que celui-ci doit être présenté au minimum quatre (4) semaines après le rapport du maire ;

CONSIDÉRANT que le rapport du maire sera présenté le jeudi 12 novembre 2015 à 18h30 ;

**2015-11-254**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*  
Appuyée par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers présents, que le budget 2016 de la Municipalité de Pierreville soit déposé lors d’une séance spéciale qui se tiendra le mardi 22 décembre prochain à 18h30, à l’Hôtel de ville de Pierreville.

## 07. ATTRIBUTION DES RESPONSABILITÉS des membres du conseil

CONSIDÉRANT qu’il y a lieu de réviser la liste des personnes désignées pour siéger aux différents comités municipaux;

**2015-11-255**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*  
Appuyé par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers présents, que s’établisse dorénavant comme suit la liste des personnes désignées pour siéger aux différents comités municipaux, le tout en remplacement de toutes autres nominations antérieures, à savoir ;

1.	<b>VOIRIE ET TRAVAUX PUBLICS</b>	:	L’ensemble du conseil
2.	<b>ASSAINISSEMENT DES EAUX</b>	:	L’ensemble du conseil
3.	<b>POLICE</b>	:	L’ensemble du conseil
4.	<b>LOISIRS ET U.R.L.S.</b>	:	L’ensemble du conseil
5.	<b>JEUX D’EAU ET SKATEPARC</b>	:	L’ensemble du conseil
6.	<b>BIBLIOTHÈQUES</b>	:	L’ensemble du conseil
7.	<b>AMÉNAGEMENT ET URBANISME</b>	:	L’ensemble du conseil
8.	<b>FINANCES</b>	:	L’ensemble du conseil
9.	<b>PROTECTION CIVILE ET ASSISTANCE</b>	:	André Descôteaux, maire Jean-Christophe Proulx Julie Gagnon
10.	<b>CENTRE COMMUNAUTAIRE</b>	:	L’ensemble du conseil

- |     |                                   |   |                       |
|-----|-----------------------------------|---|-----------------------|
| 11. | <b>LE PERSONNEL</b>               | : | L'ensemble du conseil |
| 12. | <b>POLITIQUE FAMILIALE</b>        | : | Mélanie Provencher    |
|     |                                   | : | Denise Descôteaux     |
| 13. | <b>COMITÉ RESSOURCES HUMAINES</b> | : | Mélanie Provencher    |
|     |                                   |   | Julie Gagnon          |
|     |                                   |   | Michel Bélisle        |

Chacun des membres du conseil acceptant leurs nominations respectives séance tenante, entendu que monsieur le maire est toujours d'office membre de chacun des comités.

De plus, toujours sous la même proposition, il est unanimement résolu par le conseil de nommer comme délégué au sein des organismes auxquels la municipalité adhère les personnes suivantes, le tout en remplacement de toutes nominations antérieures :

- |     |  |   |  |
|-----|--|---|--|
| 13. | <b>O.M.H.P.</b>  | : | Michel Bélisle<br>Denise Descôteaux  |
| 14. | <b>C.R.S.B.P.</b>  | : | Marcel Lavoie (répondant)<br>Chantal Bellamy<br>(coordonnatrice Pierreville) |
| 15. | <b>BOUGIE BUS</b>  | : | Denise Descôteaux  |
| 16. | <b>RÉGIE I.A.E.P. DU BAS ST-FRANÇOIS</b>   | : | Julie Gagnon<br>Mélanie Provencher<br>Marcel Lavoie (substitut)              |
| 17. | <b>RÉGIE I.G.D. DU BAS ST-FRANÇOIS</b>   | : | Michel Bélisle<br>Marcel Lavoie (substitut)                                  |
| 19. | <b>RÉGIE D'INCENDIE PIERREVILLE<br/>ST-FRANÇOIS-DU-LAC</b>   | : | André Descôteaux, maire<br>Julie Gagnon<br>J-C Proulx (substitut)            |
| 20. | <b>BOUÉES</b>  | : | L'ensemble du conseil  |
| 21. | <b>VÉLO SUR LA RIVIÈRE</b>   | : | Mélanie Provencher<br>Jean-Christophe Proulx                                 |
| 23. | <b>COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU) ;</b><br><i>Membres d'office</i><br>André Descôteaux, maire<br>Marcel Lavoie<br>Jean-Christophe Proulx<br>Lyne Boisvert, directrice-générale |   |  |
|     | <i>Citoyens (nes) de la municipalité</i><br>Nicole Beaulac<br>Serge Gauthier<br>Maurice Vidal  |   |  |
| 24. | <b>COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT LOCAL (CDL) :</b><br><i>Membres d'office</i><br>Marcel Lavoie<br>Jean-Christophe Proulx   |   |  |
|     | <i>Citoyen(nes) de la Municipalité</i><br>Éric Desmarais<br>Jean-Yves Descôteaux<br>Marie-Anne Bouygues<br>Louise Champagne  |   |  |
| 25. | <b>COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (CDE) :</b><br>Julie Gagnon<br>Mélanie Provencher  |   |  |
| 26. | <b>CHAMBRE DE COMMERCE</b>   | : | Marcel Lavoie  |

Chacun des membres du conseil acceptent leurs délégations respectives séance tenante.

## **08. VENTES POUR TAXES IMPAYÉES – Autorisation de transmission des dossiers à la MRC de Nicolet-Yamaska**

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de transmettre à la MRC de Nicolet-Yamaska tous les dossiers des propriétés montrant un solde à payer à notre

municipalité et/ou à la Commission scolaire La Riveraine pour l'année 2014 ;

CONSIDÉRANT qu'un état de compte a été transmis à chacun des propriétaires concernés ;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance de la liste établie par la secrétaire de la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE,

2015-11-256

Il est proposé par la conseillère *Julie Gagnon*  
Appuyée par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la directrice générale à procéder à l'envoi à la MRC de Nicolet-Yamaska, les dossiers montrant un solde à payer à notre municipalité pour l'année 2014.

#### **09. VENTES POUR TAXES IMPAYÉES - Désignation**

CONSIDÉRANT que lorsque des immeubles situés sur le territoire d'une municipalité locale sont mis en vente par défaut de paiement de taxes municipales ou scolaires, la municipalité peut renchérir et acquérir ces immeubles par l'entremise du maire ou d'une autre personne, sans être tenue de payer immédiatement le montant de l'adjudication, sur autorisation seulement du conseil ;

CONSIDÉRANT que l'enchère de la municipalité ne doit pas dépasser le montant des taxes, en capital, intérêts et frais, plus un montant suffisant pour satisfaire à toute créance prioritaire ou hypothécaire d'un rang antérieur ou égal à celui des taxes municipales ;

EN CONSÉQUENCE,

2015-11-257

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*  
Appuyé par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de désigner monsieur le maire, ou en son absence le maire suppléant et la directrice générale, à agir pour et au nom de la Municipalité de Pierreville, au montant de la vente pour non-paiement de taxes de la MRC de Nicolet-Yamaska, qui aura lieu le mercredi 13 avril 2016 à 10h00, à la salle du conseil des maires de la MRC de Nicolet-Yamaska, situé au 257-1, rue Mgr Courchesne, à Nicolet.

#### **10. AVIS DE MOTION – Règlement relatif à l'imposition et aux conditions de perception des taxes sur le territoire de la Municipalité de Pierreville pour l'exercice financier 2016**

2015-11-258

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller *Marcel Lavoie* à l'effet qu'un règlement relatif à l'imposition et aux conditions de perception des taxes sur le territoire de la Municipalité de Pierreville pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2016, sera présenté et adopté lors d'une séance ultérieure du présent conseil.

#### **11. RÈGLEMENT 141-2015 – Règlement relatif à la taxation du cours d'eau Janelle**

CONSIDÉRANT qu'une demande écrite de nettoyage du cours d'eau Janelle a été déposé à la Municipalité de Pierreville ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Pierreville a transmis cette demande de nettoyage à la MRC de Nicolet-Yamaska ;

CONSIDÉRANT que ce cours d'eau est sous la compétence de la municipalité régionale du comté de Nicolet-Yamaska ;

CONSIDÉRANT que les coûts techniques, administratifs et d'entretien sont maintenant assumés par la MRC de Nicolet-Yamaska, soit un montant de 2 099.75\$, pour le cours d'eau Janelle ;

CONSIDÉRANT par contre que le coût des travaux portant sur une infrastructure ou un ouvrage qui n'appartient pas à la MRC de Nicolet-Yamaska est assumé par le propriétaire de l'infrastructure ;

CONSIDÉRANT que la MRC de Nicolet-Yamaska nous demande de payer la facture desdits travaux au montant de 953.55\$ et, qui devra par la suite, être payé par le contribuable ayant bénéficié de ces services ;

CONSIDÉRANT que la MRC de Nicolet-Yamaska a annexé à la facture le tableau de répartition des coûts par propriétaire ;

CONSIDÉRANT que la municipalité peut réclamer le montant de la facture auprès du propriétaire concerné sous forme d'un règlement de taxation ;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion de présent règlement a été donné à la séance régulière du 13 octobre 2015, par la conseiller Michel Bélisle ;

**2015-11-259**  
EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*  
Appuyé par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que le « *Règlement 141-2015 – Relatif à la taxation du cours d'eau Janelle* » soit et est adopté.

**12. ADOPTION DU RÈGLEMENT 140-2015- Règlement modifiant le règlement de zonage 060-2006 afin de modifier la nomenclature de la lettre « q » du groupe Commerce I, et de permettre l'usage de vente au détail d'aliments et boissons (Commerce I, lettre « e »), d'autres activités de vente au détail (Commerce I, lettre « g »), de services professionnels (Commerce I, lettre « m »), et de récréation commerciale intensive intérieure (Commerce I, lettre « q ») aux usages déjà prévus à l'intérieur de la zone P-01 (second projet)**

CONSIDÉRANT qu'il est devenu nécessaire de procéder à la modification de notre règlement de zonage #060-2006 ;

CONSIDÉRANT que le projet de réaffectation de l'Église Saint-Thomas, située dans la zone P-01 ;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été régulièrement donné lors de la séance régulière du 13 octobre 2015;

CONSIDÉRANT que le premier projet de règlement a été présenté et adopté lors de la séance régulière du 13 octobre 2015 ;

CONSIDÉRANT qu'une assemblée de consultation publique s'est tenue le mercredi 4 novembre 2015, à 18h, à la salle du conseil, situé au 26, rue Ally ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à l'adoption du second projet de règlement sans modification au premier projet ;

**2015-11-260**  
EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*  
Appuyé par la conseillère *Julie Gagnon*

ET RÉSOLU à la majorité des conseillers présents, d'adopter le second projet de règlement portant le titre « *Règlement 140-2015 - Règlement modifiant le règlement de zonage 060-2006 afin de modifier la nomenclature de la lettre « q » du groupe Commerce I, et de permettre l'usage de vente au détail d'aliments et boissons (Commerce I, lettre « e »), d'autres activités de vente au détail (Commerce I, lettre « g »), de services professionnels (Commerce I, lettre « m »), et de récréation commerciale intensive intérieure (Commerce I, lettre « q ») aux usages déjà prévus à l'intérieur de la zone P-01* »

*Le conseiller Marcel Lavoie demande le vote.*

*Pour la résolution : Jean-Christophe Proulx (proposeur)  
Julie Gagnon (secondeur)  
Mélanie Provencher  
Michel Bélisle*

*Contre la résolution : Marcel Lavoie*

### **13. AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER – rang Saint-Louis et route de la Grande Ligne – Approbation des travaux et autorisation de paiement**

CONSIDÉRANT qu'il y a eu des travaux d'asphaltage, effectués par l'entreprise *CONSTRUCTION ET PAVAGE PORTNEUF inc.* sur une partie du rang Saint-Louis et une partie de la route de la Grande Ligne et qui se sont terminés le 14 octobre dernier ;

CONSIDÉRANT la subvention maximale de 15 000\$ accordée par le Ministre délégué aux transports du Québec pour l'amélioration du réseau routier ;

EN CONSÉQUENCE,

**2015-11-261**

Il est proposé par le conseiller *Marcel Lavoie*  
Appuyé par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement de 180 247.90\$ (taxes incluses) à *Construction et Pavage Portneuf Inc.*, suite aux travaux réalisés sur une partie du rang Saint-Louis et d'une partie de la route de la Grande Ligne et approuvés par notre inspecteur municipal ;

QUE la Municipalité de Pierreville s'engage à constituer un dossier regroupant tous les documents pertinents aux fins d'audits possibles sur la conformité d'utilisation de ladite subvention, qu'elle conservera pendant au moins trois (3) ans.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « E/R chemins – Ens. Pierreville » 02 230 00 521*

### **14. POLITIQUE DE TRAITEMENT DES PLAINTES 2015-001**

*Les élus acceptent le document sans lecture déclarant en avoir pris connaissance auparavant.*

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a mandaté la firme Noël et Associés dans sa résolution 2015-10-240 soit pour un mandat d'accompagnement dans la révision et la rédaction de procédures ;

CONSIDÉRANT qu'en collaboration avec la firme Noël et Associés, le conseil municipal, par l'entremise de la direction générale, a élaboré une politique de traitement de plainte et ce, en vue de fournir au plaignant un traitement des plaintes adéquat, neutre et objectif ;

EN CONSÉQUENCE,

**2015-11-262**

Il est proposé par la conseillère *Julie Gagnon*  
Appuyée par la conseillère *Mélanie Provencher*



ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents,

DE METTRE en vigueur la politique de traitement des plaintes et ce, conformément à la loi.

### **15. POLITIQUE DE CONDITIONS DE TRAVAIL DES EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE PIERREVILLE 2015-002**

*Les élus acceptent le document sans lecture déclarant en avoir pris connaissance auparavant.*

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a mandaté la firme Noël et Associés dans sa résolution 2015-10-240 soit pour un mandat d'accompagnement dans la révision et la rédaction de procédures ;

CONSIDÉRANT qu'en collaboration avec la firme Noël et Associés, le conseil municipal, par l'entremise de la direction générale, a élaboré une politique de conditions de travail des employés municipaux et ce, afin de s'assurer que ceux-ci soient justes et équitables pour les employés ;

EN CONSÉQUENCE,

**2015-11-263**

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*  
Appuyée par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents,

D'ÉTABLIR et uniformiser les conditions de travail des employés de la municipalité ;

DE METTRE en vigueur la politique des conditions de travail des employés de la Municipalité de Pierreville et ce, conformément à la loi.

### **16. POLITIQUE ÉTABLISSANT LES INFRACTIONS ET LES SANCTIONS DISCIPLINAIRES POUR LES EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE PIERREVILLE 2015-003**

*Les élus acceptent le document sans lecture déclarant en avoir pris connaissance auparavant.*

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a mandaté la firme Noël et Associés dans sa résolution 2015-10-240 soit pour un mandat d'accompagnement dans la révision et la rédaction de procédures ;

CONSIDÉRANT qu'en collaboration avec la firme Noël et Associés, le conseil municipal, par l'entremise de la direction générale, a élaboré une politique établissant les infractions et les sanctions disciplinaires à la suite d'agissements fautifs pour les employés de la Municipalité de Pierreville ;

EN CONSÉQUENCE,

**2015-11-264**

Il est proposé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*  
Appuyé par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents,

DE METTRE en vigueur la politique établissant les infractions et les sanctions disciplinaires pour les employés municipaux et ce, conformément à la loi.

### **17. MISE À PIED DE NOTRE INSPECTEUR EN VOIRIE**

CONSIDÉRANT que l'enquête a permis de conclure au bien-fondé des allégations et a mis en lumière de nombreux autres éléments faisant en

sorte de rompre irrémédiablement le lien de confiance nécessaire au maintien du lien d'emploi avec l'employé en question ;

CONSIDÉRANT que la situation déborde du cadre habituel des relations de travail ;

CONSIDÉRANT qu'en conséquence et après consultation auprès des procureurs chargés dudit dossier en question, soit la firme Noël et Associés, la direction générale, en accord avec le maire et les élus ont pris la décision de procéder au congédiement pour fautes graves de l'employé en question ;

**2015-11-265**

EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*  
Appuyée par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le conseil municipal approuve ledit rapport et maintien cette décision ;

QUE le conseil municipal a pris acte de la fin d'emploi de l'employé en charge de la voirie et que le congédiement a été effectif en date du 30 octobre 2015.

#### **18. NOMINATION D'UN INSPECTEUR MUNICIPAL PAR INTÉRIM – Monsieur Sylvain Bardier**

CONSIDÉRANT le départ de monsieur Guy Descheneaux ;

CONSIDÉRANT que certaines tâches doivent être accomplies hebdomadairement durant toute l'année ;

**2015-11-266**

EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*  
Appuyé par la conseillère *Julie Gagnon*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de nommer monsieur Sylvain Bardier à titre d'inspecteur municipal par intérim, pour effectuer ce travail et ce, à compter du 3 novembre 2015.

#### **19. FORMATION INSPECTEUR MUNICIPAL PAR INTÉRIM – Monsieur Sylvain Bardier – Autorisation de formation**

CONSIDÉRANT la nomination de monsieur Sylvain Bardier en tant qu'inspecteur municipal par intérim ;

CONSIDÉRANT que nous devons lui donner toute la formation afin qu'il puisse procéder à la collecte des eaux usées, telle que demandée par le ministère ;

**2015-11-267**

EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*  
Appuyée par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser monsieur Sylvain Bardier à suivre la formation de préposé à l'aqueduc ;

QUE les coûts s'élèvent à 111\$ pour l'inscription sur le réseau Emploi Québec ;

QUE les coûts de la formation sont de ± 2 000\$ ;

QUE la formation est d'une durée de huit (8) jours et que celle-ci sera donnée par la Commission scolaires des Trois-Lacs ou le Cégep Saint-Laurent.

QUE les frais de déplacement et de restauration seront remboursés sur preuves justificatives.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Congrès et formation – Voirie » 02 320 00 454*

**20. IMAGES PANORAMIQUES – Église Saint-Thomas – Abroger la résolution 2015-09-221**

CONSIDÉRANT la résolution 2015-09-221 qui mandatait monsieur Maurice Parent, photographe pour immortaliser l'église Saint-Thomas;

CONSIDÉRANT que nous voulons ajouter au contrat des images du chemin de croix, du cercueil du curé Maurault et de l'orgue;

EN CONSÉQUENCE,

**2015-11-268**

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*

Appuyé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'abroger la résolution 2015-09-221.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Autres – P. Comtois » 02 702 90 690*

**21. IMAGES PANORAMIQUES – Église Saint-Thomas - Mandater Maurice Parent, photographe**

CONSIDÉRANT que nous voulons immortaliser l'église Saint-Thomas afin de garder des souvenirs impérissables de ce bâtiment pour nos futurs générations;

CONSIDÉRANT que nous voulons ajouter au contrat des images du chemin de croix, du cercueil du curé Maurault et de l'orgue;

EN CONSÉQUENCE,

**2015-11-269**

Il est proposé par la conseillère *Julie Gagnon*

Appuyée par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de mandater monsieur Maurice Parent, photographe, au coût de ± 2 000\$.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Autres – P. Comtois » 02 702 90 690*

**22. R.G.M.R. du BAS SAINT-FRANÇOIS – Collecte des feuilles mortes**

CONSIDÉRANT l'énorme volume d'appel reçu au bureau municipal concernant les feuilles mortes ;

CONSIDÉRANT que nous n'avons plus ce bac au garage municipal ;

CONSIDÉRANT que nous devons fournir un service de ramassage des feuilles mortes à nos citoyens ;

EN CONSÉQUENCE,

**2015-11-270**

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*

Appuyé par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la R.G.M.R. du Bas Saint-François à effectuer la collecte de feuilles mortes dans les trois (3) secteurs de notre municipalité au coût de 500\$ (taxes en sus).

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Q-P RGMR Bas St-F » 02 451 10 951*

### **23. LOGICIEL INFORMATIQUE SYGEM – Infotech – Banque d'heures de formation**

CONSIDÉRANT la résolution 2015-02-031 qui autorise l'achat d'un nouveau système informatique;

EN CONSÉQUENCE,

**2015-11-271**

Il est proposé par le conseiller *Marcel Lavoie*  
Appuyé par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'achat d'une banque supplémentaire de 28 heures de formation Sygem, au coût de 1 960\$ (taxes en sus).

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Contrat entretien logiciel informatique » 02 130 00 414*

### **24. VÉLO SUR LA RIVIÈRE – Adoption du budget 2016**

CONSIDÉRANT le courriel reçu de la Municipalité de Saint-François-du-Lac, responsable du dossier « Vélo sur la rivière », qui nous mentionnait de ne pas tenir de réunion de budget puisque les dépenses et les démarches sont les mêmes que l'année 2015;

CONSIDÉRANT qu'à chaque année, nous devons leur envoyer une résolution mentionnant notre contribution;

EN CONSÉQUENCE,

**2015-11-272**

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*  
Appuyée par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le budget 2016 « Vélo sur la rivière » et que la quote-part de notre municipalité est de 4 000\$.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subvention – Vélo sur la rivière » 02 701 98 990*

### **25. LE LIEN MAISON DE LA FAMILLE – Demande de commandite**

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de l'organisme *LE LIEN MAISON DE LA FAMILLE* afin de permettre de continuer d'offrir un lieu de rencontre et de vie communautaire, des activités et des services pour les familles et aussi supporter les parents dans leur rôle;

EN CONSÉQUENCE,

**2015-11-273**

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*  
Appuyée par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de réserver sur notre budget 2016 un montant de 2 500\$, en guise d'aide financière à l'organisme *LE LIEN MAISON DE LA FAMILLE* ;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que le montant accordé soit versé à l'organisme au début de l'année financière 2016.

## **26. RÉSEAU BIBLIO – Réinscription annuelle des membres**

CONSIDÉRANT qu'à chaque année, nous devons réinscrire les deux (2) représentants officiels de la municipalité;

**2015-11-274**  
EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*  
Appuyée par la conseillère *Julie Gagnon*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de renommer le conseiller municipal, monsieur Marcel Lavoie ainsi que la responsable de la bibliothèque J.L. Précourt, madame Chantal Bellamy en tant que représentants de notre municipalité auprès de Réseau Biblio.

## **27. OFFICE TOURISME NICOLET-YAMASKA – Plan Partenariat 2016**

CONSIDÉRANT qu'il est primordial pour notre municipalité de faire connaître les bons côtés de notre région;

CONSIDÉRANT qu'il nous faut de la visibilité, et que l'Office du Tourisme Nicolet-Yamaska nous l'offre;

**2015-11-275**  
EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*  
Appuyé par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'adhérer au Plan de partenariat de l'Office du tourisme Nicolet-Yamaska pour l'année 2016, au coût de 230\$ (taxes en sus).

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subvention – Divers organismes » 02 701 90 990

## **28. FEUILLET PAROISSIAL DU BAS SAINT-FRANÇOIS – Espace publicitaire**

CONSIDÉRANT la demande reçue le 6 novembre dernier de la Paroisse Sainte-Marguerite-d'Youville ;

**2015-11-276**  
EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*  
Appuyé par la conseillère *Julie Gagnon*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le renouvellement 2016 pour la réservation d'un espace publicitaire dans le feuillet paroissial du Bas Saint-François, au coût de 100\$ ;

QUE l'inscription soit faite au nom de la Municipalité de Pierreville, exactement comme les années précédentes.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subvention – Organismes divers » 02 701 90 990

## **29. ASSOCIATION DES PERSONNES DÉFICIENTES INTELLECTUELLES DE NICOLET-YAMASKA – Appui au projet du Pacte rural**

CONSIDÉRANT la demande d'appui reçue le 28 octobre dernier de l'Association des personnes déficientes intellectuelles;

2015-11-277

EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*  
Appuyée par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents,

QUE les membres du Conseil municipal de la Municipalité de Pierreville appuient le projet relocalisation de l'Association des personnes déficientes intellectuelles de Bécancour, Nicolet-Yamaska déposé auprès de la MRC de Nicolet-Yamaska dans le cadre du Pacte rural 2015.

### **30. ABANDON DE PROJET TOUR BELL MOBILITÉ – Appui à la Municipalité de Saint-Zéphirin de Courval**

CONSIDÉRANT la demande d'appui de la Municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval dans le dossier de la tour de Bell Mobilité dans son secteur;

CONSIDÉRANT qu'il est inacceptable qu'en 2015, les régions éloignées soient mieux couvertes que les régions Centre-du-Québec;

2015-11-278

EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*  
Appuyé par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents,

D'APPUYER la Municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval dans ses démarches auprès du fournisseur Bell Mobilité ;

DE DEMANDER aux députés, messieurs Donald Martel et Louis Plamondon d'entreprendre des démarches pour que l'ensemble de leur comté respectif soit couvert adéquatement par une téléphonie cellulaire et de signaux Internet haute vitesse.

### **31. VARIA**

Aucun point n'ayant été rajouté, nous poursuivons l'assemblée.

### **32. DOCUMENTS DÉPOSÉS**

1. **COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE** – Dossier 383327 ;
2. **MRC NICOLET YAMASKA** – Tableau de synthèse 2.0 du plan d'action dans le cadre du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) ;
3. **RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU BAS SAINT FRANÇOIS** – Ordre du jour du 26 octobre, procès-verbal du 26 octobre 2015 et rapports mensuels de septembre (ordures et recyclage) ;
4. **RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU BAS SAINT FRANÇOIS** – Procès-verbal du 19 octobre 2015

### **33. RAPPORT DES RENCONTRES DES ÉLUS DURANT LE MOIS**

Mesdames Mélanie Provencher, Julie Gagnon et messieurs Jean-Christophe Proulx, Marcel Lavoie et Michel Bélisle ainsi que monsieur le maire, André Descôteaux font état des rencontres auxquelles ils ont assisté le mois dernier.

### **34. PÉRIODE DE QUESTIONS**

La seconde période de questions débute à 20h07 et se termine à 20h56.

**35. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**2015-11-279**

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée à 20h56.

---

*André Descôteaux, maire*

---

*Lyne Boisvert, directrice générale*